



## Feuille de conseils pour les solutions en ligne de Travel AcXess Voyage

Voici une liste à cocher utile qui décrit les étapes que vous devez suivre afin d'obtenir l'accès au portail de Travel AcXess Voyage, au profil électronique et à l'Outil de réservation en ligne et les utiliser. En exécutant les étapes décrites ci-dessous vous pourrez tirer avantage des services en ligne de Travel AcXess Voyage, notamment :

- un accès à identification unique à un ensemble protégé d'outils de voyage et de sources d'information approuvés,
- des solutions de réservation en ligne et un profil du voyageur qui vous aideront à planifier et à gérer vos besoins de voyage de manière plus rapide et efficiente,
- un moyen de vous aider à réduire vos coûts de voyage.

Si vous n'avez pas un besoin immédiat de voyager, il est préférable de visiter le portail seulement lorsque vous devrez faire des réservations de voyage. Vous permettrez ainsi au personnel de Travel AcXess Voyage de mieux servir en premier ceux qui ont un besoin immédiat de voyager.

Cochez une fois terminé :

- 1. Demander un Numéro d'identification de voyageur (NIV)**  
Si vous n'avez pas déjà un NIV :
- Naviguez jusqu'à la page Bienvenue à Travel AcXess Voyage à l'adresse <http://voyage-travel.gc.ca> après le 24 novembre 2004 et sélectionnez « Demander un NIV » dans la barre d'outils de navigation gauche.
  - Remplissez et présentez le formulaire de demande d'inscription au NIV en ligne
    - Si vous avez une adresse électronique X.400, vous recevrez votre nouveau NIV par courriel X.400.
    - Si vous n'avez pas d'adresse électronique X.400, vous pouvez obtenir votre NIV en communiquant avec le service d'assistance de Travel AcXess Voyage au 1-800-514-3798.
- 2. Obtenir un mot de passe temporaire**  
Si vous avez une adresse électronique X.400, vous :
- Recevrez votre mot de passe temporaire automatiquement par courriel X.400 d'ici le 24 novembre 2004, si vous aviez un NIV avant le 17 novembre 2004.
  - Recevrez votre mot de passe temporaire automatiquement par courrier électronique X.400 peu après que vous ayez présenté votre demande de NIV en ligne, si vous avez demandé un NIV après le 24 novembre 2004.
- Si vous n'avez pas d'adresse électronique X.400, vous devez :
- Obtenir votre mot de passe temporaire en communiquant avec le service d'assistance de Travel AcXess Voyage **après le 24 novembre 2004** au **1-800-514-3798** ou lorsque vous devez voyager.
- 3. Ouvrir une session dans le portail de Travel AcXess Voyage et s'inscrire à titre de nouvel utilisateur**
- Utiliser votre NIV et votre mot de passe temporaire pour ouvrir une session dans le portail à l'adresse <http://voyage-travel.gc.ca> et remplir un processus d'inscription du nouvel utilisateur bref et unique :

Cochez une fois terminé :

- i. Changer le mot de passe temporaire : Entrer et confirmer votre nouveau mot de passe
  - ii. Avis de confidentialité : Lire et accepter l'Avis de confidentialité
  - iii. Créer mon profil : Remplir les champs nécessaires dans le profil
  - iv. Confirmation : Recevoir la confirmation que vous vous êtes inscrit comme il se doit et que vous pouvez passer à la Page d'accueil.
- 4. Mettre à jour votre profil / courriel X.400**
- Accéder à votre profil du voyageur complet en sélectionnant le lien « Profil/courriel X.400 » dans la barre d'outils de navigation gauche.
  - Remplir les onglets de profil Personnel, Ministère et Préférences de voyage pour assurer que vos renseignements personnels et de voyage sont à jour lorsque vous réservez un voyage.
- Si un organisateur de voyage planifie votre voyage :
- s'assurer qu'il est identifié dans votre profil.
- Si vous avez une adresse électronique X.400 :
- Confirmer que l'adresse électronique X.400 indiquée dans votre profil est exacte.
  - Mettre à jour votre adresse électronique X.400 en sélectionnant Gérer courriel X.400 à partir de la page Profil/courriel X.400 si elle n'est pas exacte.
- Si vous n'avez pas d'adresse électronique X.400 :
- Confirmer que le numéro de télécopieur indiqué dans votre profil est exact étant donné que vous recevrez les documents de voyage par télécopieur.
- 5. Obtenir un Numéro d'autorisation de voyage (NAV) du ministère lorsque vous devez voyager**
- Communiquer avec votre titulaire des NAV ministériel ou votre AVPTP pour obtenir votre NAV que vous devez avoir en main pour réserver un voyage.

Le portail de Travel AcXess Voyage contient des ressources et des outils additionnels qui pourraient vous être utiles au cours de la transition à la suite de services en ligne de Travel AcXess Voyage. Les pages Apprentissage et Aide qui se trouvent à <http://voyage-travel.gc.ca> peuvent être particulièrement utiles. Pour obtenir de plus amples renseignements communiquez avec votre AVPTP, le formateur à Travel AcXess Voyage de votre ministère local ou le service d'assistance de Travel AcXess Voyage au **1-800-514-3798**.